

Docteur Nicolas ROCHE
Chirurgien – Dentiste
Spécialiste Qualifié en Chirurgie Orale
Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

05 61 51 05 61
14 Rue d'Alicante – 31600 Muret

artdent31@yahoo.fr

patient :

date :

CONSENTEMENT ECLAIRÉ

Vous devez subir une intervention de chirurgie implantaire. Comme toute intervention chirurgicale, cette intervention comporte un certain nombre de risques qui vous ont été exposés lors de la consultation pré-opératoire.

La pose d'implants dentaires comporte des suites opératoires qualifiées de physiologiques : œdème, douleur, limitation de l'ouverture buccale.

Ces suites opératoires peuvent admettre des complications: hématome, trismus, infection, complications neurologiques sensitives d'un territoire du nerf trijumeau (perte ou diminution de la sensibilité du territoire concerné), lésion d'une dent adjacente.

Je soussigné(e), certifie avoir été informé par le Docteur Nicolas ROCHE

- 1) *des risques inhérents à l'intervention,*
- 2) *des traitements classiques par prothèse fixée (bridge) ou prothèse adjointe (appareil amovible) qui seraient possible dans mon cas,*
- 3) *que la mise en place d'implants est possible,*
- 4) *que le traitement comprend une phase chirurgicale et une phase prothétique,*
- 5) *qu'en cas d'échec, l'implant sera déposé et reposé sans frais supplémentaire,*
- 6) *de la nécessité de contrôles cliniques et radiologiques deux fois par an pendant les trois ans qui suivent l'intervention, puis une fois par an par la suite,*

Que le traitement par implant n'est pas inscrit à la nomenclature de la sécurité sociale, et qu'en conséquence, aucune prise en charge n'est possible par les Caisses d'Assurance Maladie pour les phases chirurgicales.

Signature: